



À:

Shri Narendra Modi, Premier ministre de l'Inde
Shri Naveen Patnaik, Ministre en chef de l'Odisha

CC

Shri Sunil Kumar Bansal, Directeur général de la police, Odisha
Shri Justice Arun Kumar Mishra, Président de la Commission nationale des droits humains

Board

Binota Moy Dhamai
*Asia Indigenous Peoples Pact
(AIPP),
Thailand*

Christiana Saiti Louwa
*World Forum of Fisher People
(WFFP)
Kenya*

Irene Escorihuela Blasco
*Observatori DESC,
Spain*

Juana Toledo Pascual
*Consejo de Pueblos Wuxchtaj
Guatemala*

Maha Abdullah
*Cairo Institute for Human
Rights Studies
Tunisia*

Mary Ann Manja Bayang
*Indigenous Peoples Rights
International (IPRI)
Philippines*

Ryan Schlieff
*International Accountability
Project (IAP)
USA*

Chris Grove
Executive Director

Shri Justice Bijoy Krishna Patel, Président, Commission des droits humains de l'Odisha
Shri Srinivasa Kammath, Point focal pour les défenseur/euse-s des droits humains, Commission nationale des droits humains

Ms. Mary Lawlor, Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseur/euse-s des droits humains

Ms. Elina Steinerte, Présidente-Rapporteuse, Groupe de travail des Nations unies sur les détentions arbitraires

Prof. Nils Melzer, Rapporteur spécial des Nations unies sur la torture et autres traitements cruels et inhumains

Ms. Elzbieta Karska, Présidente du groupe de travail de l'ONU sur les entreprises et les droits humains

25 Janvier 2022

Votre Excellence,

Nous écrivons au nom du Réseau-DESC - Réseau international pour les droits économiques, sociaux et culturels. Nous sommes un réseau mondial composé de plus de 280 organisations et défenseur/euse-s dans 75 pays, qui se consacrent à la réalisation de la justice économique, sociale, culturelle et environnementale par le biais des droits humains.

Nous vous écrivons pour vous faire part de notre profonde inquiétude concernant la répression qui s'abat actuellement sur les communautés locales des villages de Dhinkia, Mahala, Patana, Govindpur, Nuagaon, Gada Kujanga, Nolia Sahi, Bayanala Kanda, Bhuinapala, Polanga et Jatadhar qui résistent au projet de construction d'une aciérie par JSW Utkal Steel Ltd, une filiale de Jindal Steel Work, dans le district de Jagatsinghpur, en Odisha.

Selon des informations crédibles, dans la nuit du 4 décembre 2021, la police est entrée dans le village de Dhinkia pour arrêter le leader de Jindal Pratirodha Sangram Samiti (JPSS), Debendra Swain, sur la base de ce qui semble être de fausses accusations. La police aurait tenté de pénétrer de force dans la résidence de Debendra Swain et plusieurs villageois-es se sont précipité-e-s sur les lieux pour tenter d'empêcher la police d'entrer dans la maison de M. Swain. Selon les villageois-es, la police a brutalement battu les hommes et les femmes qui tentaient d'empêcher l'arrestation de Debendra Swain.¹ Ne pouvant pas arrêter Debendra Swain, la police aurait arrêté son oncle et sa fille.²

Depuis les incidents du 4 décembre 2021, la police a occupé les zones entourant le village de Dhinkia, et les villageois-es ont dû présenter une pièce d'identité pour entrer et sortir du village.³ Selon les informations disponibles, jusqu'à 15 pelotons de police, comprenant un total de 450 agents de sécurité, ont été stationnés dans la zone.⁴ La police prétend que sa présence est destinée à assurer la loi et l'ordre, mais il s'agit plutôt d'une tentative d'intimidation.

La communauté, en réponse aux attaques du 4 décembre 2021 et à la présence massive de la police, a érigé des barricades en bambou par crainte d'une nouvelle attaque des forces de police. Ces barricades ont été construites pour empêcher la police et les fonctionnaires de JSW Utkal Steel Ltd d'entrer dans le village. En raison de la forte présence policière, de nombreux villageois-es ne peuvent pas s'occuper de leurs cultures de vigne de bétel et de noix de cajou car ils ont peur de quitter le village, et la police aurait bloqué l'accès aux champs. De même, les forces de police détruisent illégalement les cultures qui assurent la subsistance des communautés en vue de la construction de l'aciérie.⁵

Le 14 janvier 2022, 500 villageois-es de Dhinkia se sont regroupés et sont allés recenser leurs vignes de bétel après la destruction effectuée par la police. Cependant, ils/elles ont été accueillis par la police stationnée dans la zone. La police aurait chargé les villageois-es, ce qui, selon ces dernier-e-s, aurait blessé 40 villageois-es, dont des enfants et des personnes âgées. Selon la police, 5 officiers ont été blessés dans l'incident. Les villageois-es blessé-e-s se seraient vu refuser l'accès à une aide médicale

¹ People's Union for Civil Liberties (P.U.C.L), Odisha (11 décembre 2021): Attaques brutales de la police contre les villageois-es de Dhinkia à Odisha. Communiqué de presse publié dans GroundXero le 13 décembre 2021. Peut être consulté ici: <https://www.groundxero.in/2021/12/13/brutal-attacks-by-police-on-the-villagers-of-dhinkia-in-odisha/>

² Meena Menon (12 Janvier 2022): Odisha: Déjà vu à Dhinkia: la population renouvelle ses protestations contre le projet sidérurgique de Jindal), The Wire. Peut être consulté ici: <https://thewire.in/environment/odisha-deja-vu-dhinkia-protest-jindal-steel-project-posco>

³ Prashant Paikray (1er janvier 2022): Acquisition de terres : Une situation de type Cachemire à Odisha pour "satisfaire" les entreprises? Counterview. Peut être consulté ici: <https://www.counterview.net/2022/01/land-acquisition-kashmir-type-situation.html>

⁴ PTI (14 janvier 2022): Odisha : Des manifestant-e-s se heurtent à la police près du site de l'usine proposée par JSW; plusieurs blessés., The Print. Peut être consulté ici: <https://theprint.in/india/odisha-protestors-clash-with-police-near-proposed-jsw-plant-site-many-injured/803778/>

⁵ Express News Service (5 janvier 2022): "Les vignes de bétel à Dhinkia ont été démolies par la force ": manifestant-e-s de l'aciérie d'Odisha, The New Indian Express. Peut être consulté ici: <https://www.newindianexpress.com/states/odisha/2022/jan/05/betel-vines-in-dhinkia-forcefully-demolished-odishas-steel-plant-protestors-2403286.html>

après l'incident. De même, au moins six membres de la communauté ont été arrêtés, dont Debendra Swain.⁶ Craignant d'être arrêtés après la répression, les hommes du village de Dhinkia se cachent, laissant le village aux soins des femmes et des enfants, ce qui a entraîné un sentiment accru de vulnérabilité parmi ceux et celles qui restent dans le village.⁷

Selon des informations récentes, au moins 19 personnes ont été arrêtées dans le cadre de cette opération, et des rapports inquiétants faisant état de la torture de Debendra Swain pendant sa garde à vue ont fait surface.⁸ Les militants locaux ont demandé une enquête sur les actions de la police contre les villageois-es le 14 janvier 2022.⁹

Le 15 janvier 2022, une délégation d'allié-e-s des villageois-es a tenté d'entrer dans le village en signe de solidarité, mais a été refoulée par la police.¹⁰

Des incidents similaires se sont produits au cours du mois de décembre 2021, lorsque des membres de la communauté ont protesté contre la délimitation par les autorités d'un village dit "à revenus". Les villageois-es y voient une tentative de fracturer le mouvement et de réduire la résistance à l'aciérie proposée. Plusieurs membres de la communauté auraient été blessés au cours de l'affrontement, et des centaines d'entre eux font l'objet de poursuites pénales fabriquées de toutes pièces.¹¹

La répression a lieu dans le contexte de la résistance communautaire au projet de construction d'une aciérie intégrée avec une centrale thermique captive, une unité de broyage de ciment et une jetée par la société indienne, JSW Utkal Steel Ltd, qui a été approuvée par le gouvernement de l'Odisha en 2017. Le projet nécessite environ 4 000 acres de terres, dont 3 000 acres de terres forestières, qui soutiennent actuellement les moyens de subsistance des communautés environnantes. Selon les villageois-es, si le

⁶ PTI (14 janvier 2022) : Odisha : Des manifestant-e-s se heurtent à la police près du site de l'usine proposée par JSW plusieurs blessés., The Print. Peut être consulté ici: <https://theprint.in/india/odisha-protestors-clash-with-police-near-proposed-jsw-plant-site-many-injured/803778/>

⁷ Ashis Senapati (20 janvier 2022): Jagatsinghpur, Odisha : Les hommes fuient le village par peur d'être arrêtés ; le combat est loin d'être terminé, disent les femmes, Gaon Connection. Peut être consulté ici: <https://en.gaonconnection.com/jagatsinghpur-odisha-steel-plant-protest-police-batoncharge-inquiry-demand-women-children-injured-land-acquisition/>

⁸ Sumedha Pal (20 janvier 2022): Les manifestations anti-Jindal se poursuivent à Dhinkia, en Odisha, et les villageois-es sont confronté-e-s à la violence policière et à des arrestations, The Wire. Peut être consulté ici: <https://thewire.in/rights/as-anti-jindal-protests-continue-in-odishas-dhinkia-villagers-face-police-violence-arrests>

⁹ Ashis Senapati (20 janvier 2022): Jagatsinghpur, Odisha : Les hommes fuient le village par peur d'être arrêtés ; le combat est loin d'être terminé, disent les femmes, Gaon Connection. Peut être consulté ici: <https://en.gaonconnection.com/jagatsinghpur-odisha-steel-plant-protest-police-batoncharge-inquiry-demand-women-children-injured-land-acquisition/>

¹⁰ Ashis Senapati (15 janvier 2022): Dhinkia en ébullition : Opposition, défenseur/euse-s des droits arrêtés par les policiers, Down to Earth. Peut être consulté ici : <https://www.downtoearth.org.in/news/governance/dhinkia-on-the-boil-opposition-rights-workers-stopped-by-cops-81139>

¹¹ Aritra Bhattacharya (28 décembre 2021): Pourquoi les villageois-es de Jagatsinghpur (Odisha) s'opposent au projet de JSW Utkal, Money Control. Peut être consulté ici: <https://www.moneycontrol.com/news/business/economy/why-villagers-in-odishas-jagatsinghpur-are-against-jsw-utkal-project-7874761.html>

projet proposé est mis en œuvre, il détruira les moyens de subsistance de 40 000 agriculteur/rice-s, travailleur/euse-s agricoles et pêcheur/euse-s et aura des impacts environnementaux dévastateurs en raison des effets cumulatifs de l'aciérie intégrée, de la cimenterie et de la centrale thermique au charbon.¹²

Les villageois-es ont refusé à plusieurs reprises d'accorder le consentement du Gram Sabha (assemblée du village) pour permettre la réalisation du projet. Des fonctionnaires locaux et des représentant-e-s de la société JSW auraient tenté de manipuler le processus de consultation. Le 21 novembre 2021, lors d'une audience publique, les militant-e-s Goutam Das et Bikram Das, ainsi que d'autres défenseur/euse-s des droits humains, se sont opposés à la présence de responsables de l'entreprise lors d'une audience publique pour discuter du projet. Plus tard dans la journée, la police locale a enregistré des plaintes pour intimidation criminelle contre Goutam Das, Bikram Das, Manas Bardhan, Prabhat Biswal, Kuni Mallick, Shanti Sethy, Shanti Das, Latika Parida et neuf autres défenseur/euse-s des droits humains.¹³ Les villageois-es craignent que les tentatives mises en place pour fracturer le mouvement ne permettent aux fonctionnaires et aux responsables de l'entreprise de soudoyer et d'intimider les membres de la communauté pour qu'ils/elles donnent leur accord au projet.¹⁴

JSW Utkal Steel Ltd n'a pas reçu d'autorisation environnementale pour le projet proposé, en partie parce que la communauté s'est opposée au projet.¹⁵ De même, la société semble tenter de manipuler le processus d'autorisation environnementale en traitant, dans son évaluation de l'impact environnemental, les différents éléments du projet comme des parties distinctes.¹⁶

Le village de Dinkia est actuellement l'épicentre de la résistance au projet proposé, et les villageois-es ont exprimé leur détermination à ne pas abandonner leurs terres ou leurs cultures.¹⁷

¹² Sumedha Pal (20 janvier 2022): Les manifestations anti-Jindal se poursuivent à Dinkia, en Odisha, et les villageois-es sont confronté-e-s à la violence policière et à des arrestations, The Wire. Peut être consulté ici: <https://thewire.in/rights/as-anti-jindal-protests-continue-in-odishas-dinkia-villagers-face-police-violence-arrests>

¹³ Sabrang India (29 décembre 2021): Dinkia : Une histoire de persévérance contre l'oppression administrative, News Click. Can be found here: <https://www.newsclick.in/dinkia-story-perseverance-administrative-oppression>

¹⁴ Aritra Bhattacharya (28 décembre 2021): Pourquoi les villageois-es de Jagatsinghpur (Odisha) s'opposent au projet de JSW Utkal, Money Control. Peut être consulté ici: <https://www.moneycontrol.com/news/business/economy/why-villagers-in-odishas-jagatsinghpur-are-against-jsw-utkal-project-7874761.html>

¹⁵ Sabrang India (29 décembre 2021): Dinkia: Une histoire de persévérance contre l'oppression administrative, News Click. Peut être consulté ici: <https://www.newsclick.in/dinkia-story-perseverance-administrative-oppression>

¹⁶ Aritra Bhattacharya (28 décembre 2021): Pourquoi les villageois-es de Jagatsinghpur (Odisha) s'opposent au projet de JSW Utkal, Money Control. Peut être consulté ici: <https://www.moneycontrol.com/news/business/economy/why-villagers-in-odishas-jagatsinghpur-are-against-jsw-utkal-project-7874761.html>

¹⁷ Ashis Senapati (14 janvier 2022): Dinkia en ébullition : La police d'Odisha devient violente contre les manifestant-e-s, Down to Earth. Peut être consulté ici: <https://www.downtoearth.org.in/news/governance/dinkia-on-boil-odisha-police-turn-violent-against-protestors-81136>

Le terrain désigné pour le projet de JSW Utkal Steel Ltd. avait auparavant été désigné pour un projet similaire, à savoir la construction d'une énorme aciérie par la société coréenne POSCO, dans ce qui était à l'époque le plus grand investissement étranger direct de l'histoire de l'Inde. Les communautés concernées se sont engagées dans une lutte de dix ans pour leurs droits fonciers, avec un large soutien international de la part des organisations plaidant pour la défense des droits humains et la responsabilité des entreprises.

Dans le rapport, *The Price of Steel*, le Réseau-DESC et l'International Human Rights Clinic (IHRC) de la NYU School of Law ont documenté de graves violations des droits humains, dont beaucoup se répètent dans la situation actuelle, et notamment des niveaux massifs de criminalisation des membres de la communauté se basant sur de fausses accusations, une consultation inadéquate de la communauté, la destruction des moyens de subsistance et la répression de la résistance par la police, apparemment pour satisfaire les intérêts des entreprises.¹⁸

De même, huit titulaires de mandat des Nations unies ont envoyé une communication conjointe aux gouvernements indien et coréen, ainsi qu'à la société POSCO, leur demandant d'arrêter immédiatement la construction de l'aciérie sur les terres communautaires en raison des graves répercussions sur les droits humains et l'environnement.¹⁹

En 2017, POSCO s'est finalement retiré du projet.²⁰ Cependant, plutôt que de rendre les terres aux villageois-es, le gouvernement d'Odisha les a accordées à JSW Utkal Steel Ltd.²¹

Nous souhaitons rappeler que le gouvernement de l'Inde a la responsabilité de promouvoir, respecter, protéger et réaliser les droits humains conformément aux normes juridiques internationales et aux lois nationales.

Plus précisément, en tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), l'Inde est tenue de respecter les droits humains suivants, entre autres: le droit à la vie, le droit de ne pas être soumis à la torture et à d'autres traitements cruels et inhumains, le droit à la liberté et à la sécurité de la personne, le droit de ne pas faire l'objet d'une arrestation arbitraire, la liberté de

¹⁸ International Human Rights Clinic, ESCR-Net, *The Price of Steel: Droits humains et expulsions forcées dans le cadre du projet POSCO-India* (New York, NYU School of Law, 2013) [https://www.escr-net.org/sites/default/files/11271400/The%20Price%20Of%20Steel%20-%20Full%20\(English\).pdf](https://www.escr-net.org/sites/default/files/11271400/The%20Price%20Of%20Steel%20-%20Full%20(English).pdf)

¹⁹ HCDH (1 octobre 2013): Inde : Appel urgent à l'arrêt du mégaprojet sidérurgique d'Odisha dans un contexte de graves préoccupations en matière de droits humains. Peut être consulté ici: https://sr-watersanitation.ohchr.org/en/Pressrelease_India.html

²⁰ Réseau-DESC (2017): Victoire sur le géant mondial de l'acier par le mouvement social des agriculteur/rice-s en Inde. Peut être consulté ici <https://www.escr-net.org/news/2017/victory-over-global-steel-giant-farmers-social-movement-india>

²¹ ESCR-Net (2019): les villageois-es indien-ne-s continuent de résister à l'appropriation de leurs terres. Peut être consulté ici: <https://www.escr-net.org/news/2019/indian-villagers-continue-resistance-corporate-takeover-their-lands>

circulation, le droit à l'égalité devant la loi et à une procédure régulière, et le droit à la liberté de réunion.

De même, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), auquel l'Inde est également partie, oblige ses parties à prendre les mesures nécessaires, dans toutes les limites de leurs ressources, pour assurer la réalisation progressive des droits énoncés dans le PIDESC, notamment le droit de toute personne de gagner sa vie par le travail de son choix, le droit à un niveau de vie suffisant, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, et à l'amélioration constante de ces conditions, et le droit à l'éducation. Il est important de noter que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels oblige également les États parties à s'abstenir de prendre des mesures rétrogrades concernant n'importe lequel des droits garantis par le traité, ce qui interdit notamment les dépossessions illégales de terres et les actes de répression connexes du type de ceux auxquels la communauté a résisté.

Les deux pactes internationaux incluent le droit à l'autodétermination, y compris le droit de poursuivre librement le développement économique, social et culturel.

L'observation générale 36 du Comité des droits humains sur l'article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, concernant le droit à la vie, indique que l'obligation de l'État de protéger le droit à la vie, et en particulier à une vie dans la dignité, dépend des mesures prises pour préserver l'environnement et le protéger contre les atteintes de la part des acteurs étatiques et privés.²²

Nous rappelons également la Déclaration des Nations Unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits humains et les libertés fondamentales universellement reconnus, qui établit l'obligation, entre autres, de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de chacun contre toute violence, menace, représailles ou toute autre action arbitraire en raison de ses actions de défense et de promotion des droits humains. Cela inclut l'interdiction de la criminalisation des défenseur/euse-s des droits humains, un abus bien connu des systèmes de justice pénale visant à supprimer la dissidence. Cette criminalisation a été condamnée par les organismes internationaux de défense des droits humains.²³

La loi de 2006 sur les tribus répertoriées et autres habitant-e-s traditionnel-le-s des forêts (reconnaissance des droits forestiers) donne aux communautés le droit de vivre dans la forêt et le droit de propriété, de collecte, d'utilisation et de disposition des produits forestiers, qui ont été

²² Comité des droits humains de l'ONU (2018): Observation générale n° 36 (2018) sur l'article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, sur le droit à la vie.*
https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CCPR/Shared%20Documents/1_Global/CCPR_C_GC_36_8785_E.pdf

²³ Voir, par exemple, Criminalisation des défenseur/euse-s des droits humains, Rapport, Commission interaméricaine des droits humains, 2015, disponible sur:
<http://www.oas.org/en/iachr/reports/pdfs/criminalization2016.pdf>

traditionnellement collectés par les communautés. De même, tout déplacement ou projet ne peut se faire qu'avec le consentement libre, préalable et éclairé du Gram Sabha.²⁴

Compte tenu de la gravité de la situation, nous demandons au gouvernement indien de:

1. Mettre immédiatement fin à la répression des communautés qui résistent au projet de JSW Utkal Steel Ltd dans l'Odisha. Il s'agit notamment de retirer la présence massive de la police dans la région et de mener des enquêtes indépendantes sur tous les rapports faisant état d'abus policiers. Les responsables doivent être tenus de rendre des comptes. De même, il faut veiller à ce que les personnes qui ont besoin de soins médicaux puissent y accéder sans craindre d'être arrêtées ou de subir des représailles.
2. Libérer les défenseur/euse-s des droits humains incarcéré-e-s à la suite d'affaires montées de toutes pièces. Abandonner toutes les charges fabriquées contre des défenseur/euse-s des droits humains.
3. Mettre fin aux tentatives d'expulsion forcée des villageois-es de leurs terres et offrir une indemnisation adéquate aux victimes, notamment pour la destruction de la vigne de bétel et d'autres cultures.
4. Résilier l'accord en cours avec JSW Utkal Steel Ltd, étant donné l'incapacité à obtenir le consentement de la communauté pour le projet par le biais du Gram Sabha ainsi que l'incapacité à obtenir l'autorisation environnementale pour le projet.
5. Respecter et mettre en œuvre les dispositions de la loi de 2006 sur les tribus répertoriées et autres habitant-e-s traditionnel-le-s des forêts (reconnaissance des droits forestiers), y compris le droit des habitant-e-s des forêts à vivre dans la forêt et à disposer des ressources naturelles, ainsi que la reconnaissance des décisions du Gram Sabha.
6. Mener une enquête indépendante sur toutes les accusations de torture, y compris sur les accusations de torture de Debendra Swain, alors qu'il était en garde à vue. Les responsables doivent être tenus de rendre des comptes. Ratifier la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, que l'Inde a signée en 1997.
7. Garantir un environnement favorable aux défenseur/euse-s des droits humains en Inde, notamment par la création d'une législation nationale, comme le demande la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits humains et les libertés fondamentales universellement reconnus, et en soutenant les négociations en cours relatives à un instrument juridiquement contraignant sur les entreprises et les droits humains.

Nous espérons être bientôt informés de tout développement dans ce domaine.

Respectueusement,

²⁴Loi de 2006 sur les tribus répertoriées et autres habitant-e-s traditionnel-le-s des forêts (reconnaissance des droits forestiers). Peut être consulté ici: <https://www.fra.org.in/document/FRA%20ACT-Eng.pdf>

Chris Grove
Directeur exécutif, Réseau-DESC